

Demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Fluvial (manifestation)

Votre dossier est à déposer, en 1 exemplaire par courriel de préférence ou par courrier postal
2 mois au plus tard avant la date de votre projet.

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités Direction des canaux de Bretagne Service valorisation touristique et développement durable 283 avenue du Général Patton CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7 contact : canauxdebretagne@bretagne.bzh ☎ : 02 99 84 47 70 / 02 98 73 42 22 (pour le Finistère)	<u>Cadre réservé à la Direction des canaux de Bretagne</u> Demande reçue le : Référence du dossier : 20 - SEVAD - - MC -
--	--

DEMANDEUR

Nom du demandeur : _____

Représenté par (qualité du signataire) : _____

Téléphone fixe: _____ Portable : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

OBJET DE LA DEMANDE

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public fluvial pour le motif suivant
(exemple : randonnée pédestre, VTT, parcours sportif, manifestation nautique ou halieutique, fête locale, etc) :

Il s'agit d'une :

Occupation du chemin de halage Manifestation halieutique Occupation des voies de navigation

Date(s) et horaires : _____

Secteur(s) concerné(s) (fournir un plan) : _____ Nombre de participants attendus : _____

Nom de la voie navigable : _____

Bief (s) : _____ Commune(s) : _____

Rive (Préciser et repérer sur ce plan le parcours en distinguant la rive droite ou la rive gauche) : _____

Sollicite l'autorisation d'accéder au domaine terrestre ou fluvial :

Date(s) et horaires :

Avec un engin à moteur

Immatriculation du / des véhicule(s) : _____

Nom du / des conducteur(s) : _____

Autre mode de déplacement (préciser) : _____

Pour le motif suivant :

Pêcheur handicapé détenteur d'une carte d'invalidité (fournir une copie du document)

Parcelle non accessible

Accès pour travaux

Autres (préciser) :

Secteur(s) concerné(s) (fournir un plan) : _____

Bief (s) : _____ Commune(s) : _____

Rive (Préciser et repérer sur ce plan le parcours en distinguant la rive droite ou la rive gauche) : _____

Dans le cas particulier d'une parcelle enclavée

(c'est à dire non accessible par une voirie publique ou une parcelle voisine).

Numéro(s) de / des parcelle(s) : _____

Preuve de l'enclavement :

Dans le cas particulier d'une manifestation halieutique

Parcours de remplacement (fournir un plan) :

Dans tous les cas, joindre tout document nécessaire à la compréhension de la demande, notamment :

(les documents doivent être lisibles et compréhensibles. Tout dossier incomplet ne pourra être traité)

Plan de situation (1/25 000ème et zoom 1/10 000 ou 1/5000),

Plan cadastral

Autres annexes jointes : _____

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

J'ai connaissance que toute manifestation de quelque nature que ce soit est soumise obligatoirement à une déclaration préalable auprès de la Préfecture du département où elle se déroule. La Préfecture statuera sur l'autorisation d'organiser la manifestation. Cette autorisation est indispensable et complémentaire à l'accord de la Région Bretagne d'occuper le domaine public fluvial.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées dans ce formulaire.

Fait à _____, le _____

Signature et cachet du demandeur

Les informations demandées sont destinées à la Région Bretagne, responsable du traitement, aux fins de suivi et gestion des occupations temporaires du domaine fluvial.

Sous réserve de respecter les conditions posées par la réglementation, vous pouvez exercer vos droits en nous écrivant à : informatique-libertes@bretagne.bzh ou à l'adresse postale : 283, avenue du Général Patton - CS 21 101, 35 711 Rennes Cedex.